

ments provinciaux, la conclusion qui s'impose est claire: le moment est venu dans l'histoire du Canada de passer à l'action; nous avons attendu trop longtemps.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Qu'on me permette enfin de porter à votre attention trois raisons d'actualité brûlante qui nous inciteraient à adopter cette résolution. En premier lieu, les querelles anciennes et obsédantes qui opposent le gouvernement fédéral aux gouvernements des provinces et qui éclatent à toutes les réunions des premiers ministres, ne servent qu'à semer le désaccord. Je n'en rejette pas le blâme sur l'un ou l'autre des premiers ministres provinciaux, qu'ils soient d'allégeance conservatrice, libérale ou néo-démocrate. Je n'en blâme pas non plus le premier ministre, quel qu'il soit, ou quel qu'il ait été durant la dernière décennie. Je crois que c'est à cause des instances décisionnelles de ces conférences que l'on a dû modifier le principe de l'unanimité. Nous avons vu les premiers ministres des provinces venir à Ottawa régulièrement, à chaque année, non pas avec l'intention de conclure des accords, car ils savaient que l'unanimité était à toute fin pratique impossible, mais plutôt, comme des hommes politiques—et c'est leur responsabilité—pour faire connaître les griefs et les inquiétudes de leurs régions. Au lieu de venir à Ottawa pour dire que Terre-Neuve accepterait telle ou telle entente, nous voyons son premier ministre—je ne parle pas du premier ministre actuel, je cite cela comme un exemple général—qui ne parle que des griefs de sa population, ou les premiers ministres de l'ouest du Canada qui ne viennent à Ottawa que pour faire connaître les griefs des Canadiens de l'Ouest, et ainsi de suite. Ainsi, année après année nous avons vu aux conférences des premiers ministres des Canadiens qui, chez eux, sont des hommes de bonne volonté, je pense—en fait, je sais qu'ils sont des hommes de bonne volonté. J'espère qu'un jour il y aura une femme parmi eux.

● (1710)

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Je veux dire en fait que ces conférences devraient permettre aux Canadiens de voir, à la télévision, quel pays magnifique, riche et diversifié est le nôtre. Nous pourrions y voir nos dirigeants se rencontrer et prendre des décisions. Au lieu de cela, ils se réunissent pour s'en prendre à Ottawa. Je souligne que ce n'est pas un complot conscient et délibéré. C'est un phénomène inhérent à une structure qui en imposant le principe de l'unanimité interdit toute prise de décision. Cela doit changer, car ces méthodes sont destructives. Ces conférences de l'unité nationale n'apportent rien.

Je dirai au nom de mes collègues que si à ce moment crucial de notre histoire nous devons prendre une décision c'est aussi à cause du référendum québécois. Les hommes politiques sont portés à avoir la mémoire très courte. Je reconnais le mérite de ce que les députés d'en face ont fait dans la province de Québec. Ils ont fait ce qu'il fallait. J'ajoute en passant qu'ils étaient en partie à l'origine du problème. Je dois dire également qu'ils ont contribué à convaincre les Québécois de voter du bon côté pendant ce référendum. Ce fut un moment historique ayant de graves répercussions pour l'unité du pays.

Après le référendum, un certain nombre de députés ont pris la parole à la Chambre. J'aimerais citer l'un d'entre eux, dont les observations sont consignées à la page 1265 du *hansard* du 21 mai 1980. Les voici:

### *La constitution*

Nous avons besoin d'une nouvelle constitution. J'approuve ce que le premier ministre et le ministre de la Justice se sont engagés à faire et leur suis obligé d'avoir réitéré leur promesse aujourd'hui. Je m'engage également à chercher une nouvelle constitution pour le Canada. Notre constitution doit se trouver dans notre pays, nous devons être en mesure de la modifier chez nous; elle doit garantir certains droits fondamentaux et prévoir un partage des pouvoirs qui convienne à une fédération composée d'éléments divers. Le climat actuel nous permettra de le faire.

Celui qui s'exprimait ainsi était le très honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark). Je pense que c'est exactement cette proposition qui nous est soumise aujourd'hui.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Ceux d'entre nous qui ne vivent pas au Québec—et je tiens à insister sur ce point—ont laissé entendre aux Québécois, au cours du référendum, que s'ils votaient pour le Canada—car c'est bien ce dont il s'agissait—nous prendrions des mesures au plus tôt. Les premiers ministres de différentes provinces l'ont affirmé, tout comme les différents chefs de parti à la Chambre. Nous avons l'obligation de tenir notre promesse et de prendre des mesures sans tarder.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Le troisième point que j'aimerais souligner, en raison de son caractère immédiat, concerne l'Ouest. Depuis un certain temps, mais surtout depuis six ans, les Canadiens de l'Ouest font preuve d'un optimisme exubérant. Je ne pense pas exagérer en disant que, dans toute cette région du pays, on se sent beaucoup plus optimiste face à l'avenir et aux perspectives personnelles que dans le Centre ou dans la région de l'Atlantique. Cela se comprend. Cette situation se retrouve à l'échelle mondiale. Nous représentons une partie du monde qui, historiquement, connaît une grande croissance économique. Les gens sont conscients de notre vitalité et c'est ce qui explique cet optimisme. Je sais que c'est le cas dans l'Ouest, où la croissance a été encore plus importante. Pendant les années de dépression, les Canadiens de l'Ouest ont connu des moments difficiles par rapport au reste du pays. Nous ne devons pas l'oublier. Mais ils sont convaincus aujourd'hui que l'avenir est entre leurs mains, et ceux d'entre nous qui vivent dans les autres régions du pays devraient s'en réjouir et approuver cette attitude.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Il nous faut au plus tôt un changement constitutionnel qui nous rapproche d'une solution à certains conflits et à certaines préoccupations des Canadiens de l'Ouest. Mais il nous faut aussi un changement constitutionnel qui crée un cadre décisionnel répondant aux doléances des Canadiens de l'Ouest et d'ailleurs.

J'ai exposé trois raisons. L'une est les tiraillements perpétuels entre premiers ministres, qui ont atteint un point culminant cette année et auxquels il faut mettre un terme. La seconde raison, c'est qu'il faut respecter l'engagement collectif pris à l'égard des Québécois pendant le référendum. La troisième, c'est qu'il faut faire droit aux doléances des Canadiens de l'Ouest. Ces raisons nous amènent, les membres de mon parti et moi, à la conclusion que des gestes décisifs s'imposent sans plus de retards.

Bref, le Parlement a une très difficile décision à prendre. Et nous l'avons prise—du moins certains d'entre nous. Cette décision, c'est d'agir sans la collaboration de la majorité des provinces. Ou plus exactement, pour parler franc, c'est d'agir malgré l'opposition de la plupart des gouvernements provin-